

BULLETIN MUNICIPAL



Roannes Saint Mary

2020



www.roannes-saint-mary.fr

N° 20

SOMMAIRE

P.2	Le mot du Maire	P.8/9	Travaux et investissements	P.18	Les ateliers participatifs
P.3	Présentation du conseil	P.10/13	Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne	P.19/22	Les associations
P.4	Les commissions	P.13	ADMR	P.23	Les évènements
P.5/6	Vie communale	P.14	Ecole	P.24	Jeu de l'arbre
P.7	Budget communal	P.15/17	Environnement et biodiversité		



LE MOT DU MAIRE

L'année 2020 que nous espérions l'année du renouveau débutant une nouvelle décennie, fut une année de crise, crise internationale causée par l'assassinat du général iranien Qassen Soleimani par les forces américaines, crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus nous imposant deux confinements successifs et la mise en place de mesures exceptionnelles, crise nationale liée aux attentats portant atteinte dans le sang aux valeurs de la République, crise climatique la nature se rebellant de plus en plus fortement, crise financière et sociale liée à la dégradation de notre économie (2020 ayant été annoncée comme pire que 1929).

Notre pays traverse ainsi une période difficile qui demandera à toutes et à tous pendant les années à venir efforts et sacrifices.

Plus que jamais, j'espère que l'intérêt général et l'effort collectif primeront sur l'intérêt individuel et le « chacun pour soi ».

La commune de Roannes-Saint-Mary et ses habitants ne sont pas épargnés.

L'équipe municipale mise en place il y a 6 ans, a donc décidé de faire face, unie, et a proposé son renouvellement lors des dernières élections afin de travailler, ensemble, dans l'intérêt de la commune.

Des commissions thématiques ont été mises en place, certaines pour que les travaux et chantiers s'organisent et avancent au plus vite pour participer au plan de relance de l'économie, d'autres pour permettre de mieux vivre ensemble sur le territoire de la commune.

A la lecture de ce bulletin, vous constaterez que le personnel et les élus communaux n'ont pas baissé les bras face aux difficultés rencontrées et se sont mobilisés dans votre intérêt. Je tenais à leur confirmer toute ma reconnaissance. J'en profite également pour saluer le travail et l'investissement des élus n'ayant pu continuer leur mandat et de Paulette ayant décidé cette année de clôturer sa vie professionnelle d'ATSEM au service des enfants de la commune à qui elle va manquer j'en suis certain.

Les associations ont tout entrepris pour maintenir le lien, par leurs activités, et je remercie ici les bénévoles qui les animent et je sais combien leur engagement est important.

L'idée principale aujourd'hui est de continuer ensemble à œuvrer pour le bien de la commune. Mais, je vous le rappelle, seuls nous ne sommes rien, raison pour laquelle nous avons besoin de votre soutien, de vos idées, de votre élan.

Ensemble, nous passerons cette période difficile et nous préparerons un avenir que je souhaite meilleur.

Le conseil municipal et moi-même invitons les habitants de la commune à fêter la nouvelle année autour du verre de l'amitié, le samedi 16 janvier à 11 heures, salle du conseil si les mesures sanitaires le permettent.

PRÉSENTATION DU CONSEIL



J-Claude BOURGADE
1er adjoint
Mastrebuïs



Nathalie SALLARD
2ème adjointe
Les Landes de Monloubou



Olivier PARRA
3ème adjoint
La Course du Mouton



Michèle FEL
4ème adjointe
Poujol



Nadine AUDOIN
Conseillère
Madunhac



Géraud MÉRAL
Maire
Moynac



Michaël LHÉRITIER
Conseiller
Cazolat



J-Pierre MAZEL
Conseiller
Prantignac



Véronique CUISINIER DELISLE
Conseillère
Prantignac



Sylvie CHARMES
Conseillère
Pierrouy



Rachel GRIGNON
Suppléante
Cabrières



Philippe LACASSAGNE
Suppléant
La Croix



André GASTON
Conseiller
La Course du Mouton



Michel PERRET
Conseiller
Lespine



Luce PUECH LEMAUX
Conseillère
Calves



J-François CYPIÈRES
Conseiller
Madunhac



Béatrice JARRY
Conseillère
Bex

LES COMMISSIONS

APPEL D'OFFRE

RESPONSABLE : Géraud MÉRAL

MEMBRES : Jean Claude BOURGADE, Olivier PARRA, Michèle FEL, André GASTON, Jean Pierre MAZEL, Jean François CYPIERES.

Ouverture des plis pour les marchés publics, choix des entreprises.

COMMUNICATION INFORMATION

RESPONSABLE : Michèle FEL

MEMBRES : Nathalie SALLARD, Lucienne PUECH-LEMAUX, Sylvie CHARMES, Michel PERRET.

Réalisation du bulletin municipal annuel, mise à jour du site de la commune.

MEMOIRE

RESPONSABLE : André GASTON

MEMBRES : Jean-Pierre MAZEL, Olivier PARRA, Michèle FEL, Lucienne PUECH-LEMAUX, Michel PERRET, Jean François CYPIERES.

Préparation des commémorations, recherche de documents sur la guerre d'Algérie, restauration du monument aux morts.

TRAVAUX - VOIRIE - URBANISME

RESPONSABLE : Olivier PARRA ,

MEMBRES : Jean François CYPIÈRES, Jean Claude BOURGADE, Jean Pierre MAZEL, Nathalie SALLARD, Véronique CUISINIER-DELISLE , (Philippe LACASSAGNE).

Programmation des travaux, recherche de devis, suivi de chantier...

FINANCES

RESPONSABLE : Géraud MERAL

MEMBRES : Tous les conseillers municipaux
Préparation des comptes administratifs et des budgets primitifs de la commune, de l'eau et de l'atelier relais.

ENVIRONNEMENT

RESPONSABLE :Géraud MERAL

MEMBRES : Nathalie SALLARD, Véronique CUISINIER-DELISLE, André GASTON, Nadine AUDOIN, Michèle FEL, Lucienne PUECH-LEMAUX, Olivier PARRA, Béatrice JARRY, (Rachel GRIGNON).

Assainissement, eau, déchets, énergies renouvelables, gestion des biens de section, chemins ruraux, sauvegarde du petit patrimoine communal.

VIE LOCALE-SPORT-CULTURE -ANIMATION

VIE RURALE ET ECONOMIQUE -ASSOCIATIONS

RESPONSABLE : Jean-Claude BOURGADE

MEMBRES : Michèle FEL, Olivier PARRA, Véronique CUISINIER-DELISLE, Michel PERRET, Nadine AUDOIN, Michaël LHERITIER.

Soutien aux associations, fleurissement du bourg, réflexion sur le concours des maisons fleuries, aménagement de certains biens de sections s'ils passent dans le domaine communal.

ENFANCE - JEUNESSE

RESPONSABLE : Nathalie SALLARD

MEMBRES : Véronique CUISINIER-DELISLE, Béatrice JARRY, Michaël LHERITIER, Sylvie CHARMES, Lucienne PUECH-LEMAUX.

Lien mairie-école, gestion des plannings des agents, suivi sécurité et qualité alimentaire, projet de création d'un conseil municipal des jeunes.

C.C.A.S.

RESPONSABLE : Nadine AUDOIN

MEMBRES : Béatrice JARRY - Véronique CUISINIER DELISLE - Jean François CYPIERES - Michèle FEL
MEMBRES EXTERIEUR AU CONSEIL MUNICIPAL : Rachel GRIGNON, Nicole SERIEYS, Jean Paul VIDAL, Aurelie ESCUDIE.

Développer les visites auprès des aînés, proposer une aide aux démarches administratives, créer une permanence en mairie, avec éventuellement des intervenants sociaux.

VIE COMMUNALE

ÉTAT CIVIL 2020

NAISSANCES		DÉCÈS	
CANTALOUBE Gabin	29 mai 2020	CASSE Daniel	23 octobre 2020
DEGIEUX Nora	19 juin 2020	MONTARNAL Simone née CASTANIER	16 septembre 2020
FLEYS LOCHE Margot	19 mai 2020	THÉRON Jeanne née FLORY	26 mai 2020
GEINDRE Lyana	14 avril 2020	GASTON Jean Joseph	24 janvier 2020
LABAYIE Lenny	17 mai 2020	LABORDE Louis	27 mai 2020
LAMAGAT Leïa	12 juin 2020	LANTUÉJOUL Thierry	16 septembre 2020
LAMOUREUX Maël	28 octobre 2020	ROUCHET Marie Claire née MACHERET	29 octobre 2020
LE FRANC Rose	31 octobre 2020	AZAÏS Marguerite née THÉRON	22 mai 2020
MEALLET Myla	28 août 2020	VERDIER Lucien	2 mai 2020
VITTORI Aaron	8 juin 2020	VIDALAINC Marie-Jeanne	28 juillet 2020
MARIAGES			
LAVERGNE Arnaud et CORMENIER Émilie	10 octobre 2020		
PERRET Patrick et BADUEL Sylvie	28 novembre 2020		

ASSISTANTES MATERNELLES

ARAUJO Pascale	9 chemin des Bouissous - Lieu-Dit Poujol	04 71 43 33 59 / 06 60 98 53 70
BOURGADE Frédérique	10 Lieu-Dit Calves	04 71 62 63 55 / 06 42 41 59 68
JARRY Beatrice	13 Lieu-Dit Bex	04 71 62 66 18 / 06 82 88 75 48
LHERITIER Laurence	2 Lieu-Dit La Fontie	04 71 62 83 23 / 06 83 87 30 35
MAS Claudine	3 chemin de Badiniac - Lieu-Dit Madunhac	04 71 62 84 91 / 06 08 68 89 57
ROQUES Catherine	12 impasse Pessu Longo - Lieu-Dit La Course du Mouton	04 71 46 45 61 / 06 40 28 12 11
SALAUN Valérie	3 route des Landes - Lieu-Dit Montloubou	04 71 62 86 13

ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE 2020

URBANISME		ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATIONS	
Permis de construire 2020	17	Arrêtés municipaux 2020	60
Maisons d'habitation	8	Délibérations du Conseil Municipal 2020	75
Travaux divers	9		
Permis d'aménager 2020	0	LISTE ÉLECTORALE 2020	
Certificats d'urbanisme d'information 2020	34	Cette année, il y a eu 37 inscriptions (dont 19 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans) et 21 radiations.	
Certificats d'urbanisme opérationnels 2020	12		
Déclarations préalables 2020	27		

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

Particuliers	Journée	100 €	
	Week-end (2 jours)	180 €	
Associations communales	Réunions	Jusqu'à 5 par an	Gratuit
		Au-delà de 5 par an	Cotisation annuelle de 50 €
	Manifestations	Par manifestation	30 €
Associations extérieures	Par manifestation	150 €	
Commerçants	Extérieurs à la commune	400 €	
	Communaux	200 €	

Le matériel mis à disposition est compris dans les tarifs affichés ci-dessus.

CAUTION

L'utilisation de la salle polyvalente est subordonnée au versement d'une caution fixée à 600 euros (500 euros de caution et 100 euros pour le ménage), par chèques bancaires ou postaux à l'ordre du Trésor public, pour tous les utilisateurs à l'exception des associations communales pour lesquelles aucune caution n'est demandée.

VIE COMMUNALE (suite)

TARIFS 2020

CANTINE		ASSAINISSEMENT	
Prix du repas par élève	2,75 €	Abonnement	63 €
Prix du repas par instituteur ou accompagnateur	6,60 €	De 0 à 120 m ³	0,56 €/m ³
TRANSPORT SCOLAIRE		Au-delà de 120 m ³	0,22 €/m ³
L'année	15,00 €	Redevance Adour Garonne	0,25 €/m ³
Pour tout renseignement voir avec la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne 04 71 49 33 30		Redevance forfaitaire pour les particuliers d'un réseau d'eau privé	100 € / an
GARDERIE		Redevance forfaitaire pour les commerces d'un réseau d'eau privé	150 € / an
Prix par élève le matin	1,20 €	CONCESSIONS CIMETIÈRES	
Prix par élève le soir	1,60 €	Pour une durée de 30 ans (dimensions : 2,20 x 2,90 m) 210 € + 25 € de taxes	
ENCART PUBLICITÉ BULLETIN		Columbarium (case pour 2 ou 4 urnes) 500 €	
1 quart de page	80 €	ÉCLAIRAGE PUBLIC	
1 huitième de page	45 €	En cas de panne, avertir la Mairie qui prendra contact avec l'entreprise chargée des réparations, celle-ci est désignée par le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal.	
EAU		ENCOMBRANTS	
Abonnement	65 €	L'enlèvement des encombrants est effectué à la demande par les agents communaux au domicile de l'utilisateur :	
Consommation de 0 à 100 m ³	0,66 €/m ³	1 objet encombrant	10 €
Au-delà de 100 m ³	0,50 €/m ³	1/2 camion (1 m ³)	30 €
Au-delà de 200 m ³	0,32 €/m ³	1 camion (2 m ³)	60 €
Redevance Adour Garonne	0,33 €/m ³		
Frais de raccordement	170 €		
Frais autres interventions (Détérioration, Gel...)	170 €		

LES SERVICES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE	AGENCE POSTALE COMMUNALE
Mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30	Mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi : de 9 h à 12 h	Mercredi : de 9 h à 12 h
Jeudi : de 9 h à 12 h	Jeudi : de 9 h à 12 h
Vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30	Vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi : de 9 h à 12 h	Samedi : de 9 h à 12 h
Tél. 04 71 62 80 32	Tél. 04 71 43 86 65
PERMANENCE DU MAIRE : chaque samedi matin de 11 h à 12 h	
E-MAIL : mairie@roannes-saint-mary.fr	SITE INTERNET : www.roannes-saint-mary.fr

LE PERSONNEL



Paulette CAZES

a terminé en juillet sa dernière année scolaire au sein de l'école de Roannes Saint Mary.

Embauchée en 1992, elle aura ainsi accompagné nos élèves des classes de toute petite et petite sections pendant 28 ans. A raison d'une

dizaine d'élèves par année, imaginez le nombre d'enfants qui ont pu bénéficier de ses soins attentifs... Nous la remercions chaleureusement pour les qualités d'écoute, de disponibilité et d'adaptation dont elle a su faire preuve tout au long de sa carrière, avec un professionnalisme et un esprit du service public qui ne se sont jamais démentis.

Longue et douce retraite à vous Paulette !



Une nouvelle ATSEM à l'école.

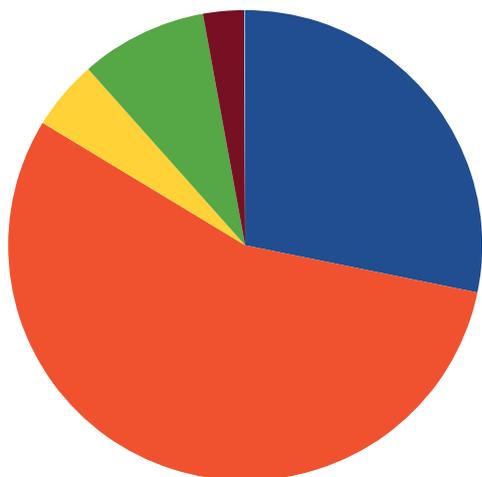
En remplacement de Paulette CAZES, la commune a engagé une nouvelle titulaire du concours ATSEM, Camille MEYNIEL AUBANEL. Elle a pris ses fonctions à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Originaire de Reilhac, Camille a notamment travaillé deux ans dans des établissements scolaires de Villeurbanne. Maman d'un petit garçon, elle a souhaité revenir s'installer dans le Cantal. Elle est également titulaire du BAFA et du CAP Petite enfance : gageons qu'elle n'aura aucune difficulté à accompagner nos élèves de maternelle ! Nous lui souhaitons une excellente adaptation au sein de l'équipe.

BUDGET COMMUNAL

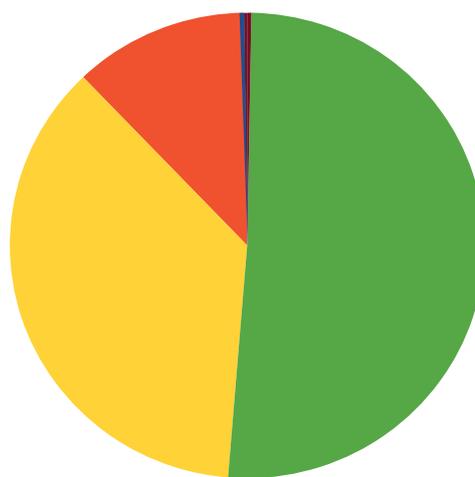
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 641 067,80 €



- Charges à caractère général 180 850,13 €
- Charges de personnel, frais assimilés 355 768,22 €
- Atténuations de produits 30 606,85 €
- Autres charges de gestion courante 55 486,73 €
- charges financières 17 945,87 €
- Charges exceptionnelles 410,00 €

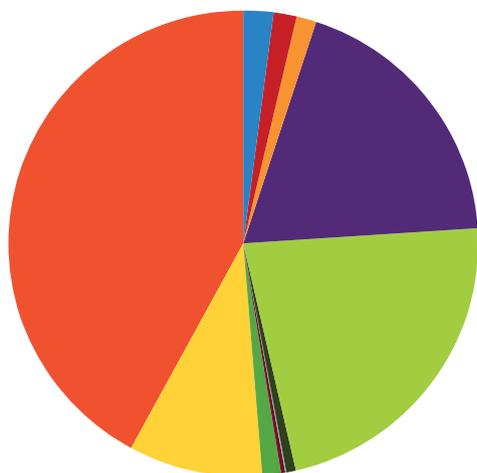
RECETTES : 868 255,83 €



- Remboursement salaires personnel 1810,50 €
- Produits services, domaine et vente divers 103 619,28 €
- Impôts et taxes 317 539 €
- Dotations 442 836,33 €
- Produits exceptionnels 2 423,72 €
- Produits financiers 27,00 €

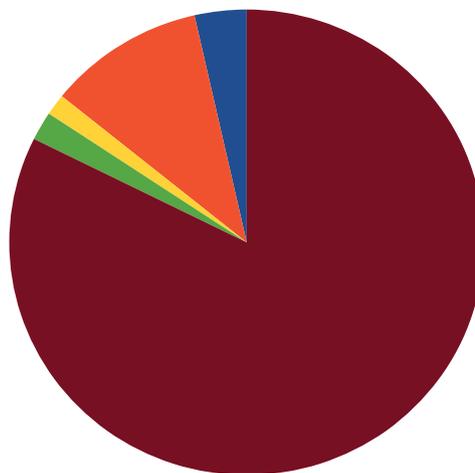
INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 192 142,70 €



- Fonds de Concours SDEC 17 723,81 €
- Mobilier école et cantine 519,01 €
- PVR – Réseaux 1 269,22 €
- Cimetière – Allées 36 430,25 €
- Services techniques – Matériel 3029,66 €
- Emprunt (Remboursement du capital) 80 823,73 €
- Bâtiments communaux – ADAP, réparation bardage école 2 477,23 €
- PVR – Terrains de voirie 147,00 €
- Voirie 43 134,53 €
- Adressage – Panneaux 2620,85 €
- Lotissement Mazières (AMO, réseaux) 3967,41 €

RECETTES : 303 648,95 €



- Subventions 10 745,61 €
- FCTVA 32 353,00 €
- Taxe d'aménagement 4 488,19 €
- PVR 6082,00 €
- Excédent de fonctionnement 249 980,15 €

TRAVAUX & INVESTISSEMENTS

ACCÈS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Entre la place du 19 mars 1962 et la cour des classes de maternelles un portail a été créé pour permettre aux parents de déposer et récupérer leurs enfants sans traverser la cour des élèves du primaire.
Coût : 624 euros.



STRUCTURE DE JEU

Un jeu multifonction a été installé dans la cour du haut. Cet équipement a été financé en partie par l'APE qui a versé 4 000 euros sur un montant total de 10 500 euros.

SÉCURISATION DU MUR DE L'ÉCOLE

Le muret longeant la route des Ecoles a été sécurisé par la mise en place d'une grille pour un montant de 10 380 euros.



VOIRIE

Cette année les travaux d'entretien de la voirie ont concerné principalement la montée de Calves, une partie de la route de Mazeyrac...
Coût : 43 000 euros.

LOTISSEMENT MAZIÈRES

Après la réalisation des travaux de voirie, des réseaux humides, télécommunication et défense incendie par une cuve enterrée de 60 m³, la construction des logements locatifs a débuté avec un financement assuré par Cantal Habitat.

A NOTER : la commune a mis en vente les 2 parcelles pour des constructions libres.



TRAVAUX & INVESTISSEMENTS (suite)

APPARTEMENT COMMUNAL

Des travaux ont été réalisés dans l'appartement situé au dessus de la boulangerie. il est loué depuis le mois de mai.

Coût des travaux : 20 831,93 euros.



LE PONT DU FAGEONEL ▲

Situé en limite des communes de Prunet et Roannes, ce pont a nécessité des travaux de réparation. La facture de 5 425 euros a été payée à parts égales par les deux communes.



TRAVAUX POUR L'ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE, DES BÂTIMENTS PUBLICS ET POUR LA SÉCURITÉ

La commune a le souci de faciliter et de sécuriser les déplacements des usagers, pour cela nous avons :

- défini une signalétique pour les places de parking et passages piétons pour les personnes en situation de handicap,
- mis aux normes pour les personnes handicapées les WC du foyer,
- créé une zone de rencontre route des écoles afin de ralentir la circulation (vitesse limitée à 20 km/h) ; le piéton est prioritaire dans cette zone. Un giratoire au niveau du carrefour avec la rue du stade complète ces mesures de sécurité.

Coût des travaux : 23 500 euros.



LE PRESIDENT



Michel TEYSSEDOU, Maire de la commune de Parlan, a été élu Président de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil Communautaire. Il est seul chargé de l'administration, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents. Il est le chef des services de la Communauté de Communes. Il représente cette dernière en justice.



50 communes – 21 500 habitants

GOUVERNANCE

Annie PLANTECOSTE
Leucamp



1ère Vice-Présidente
en charge de la
politique enfance-
jeunesse

Antoine GIMENEZ
Quézac



2ème Vice-Président
en charge du
développement
économique

Michel CABANES
Arnac



3ème Vice-
Président en charge
du développement
touristique

Christian MONTIN
Marcolès



4ème Vice-Président
en charge des
Solidarités

Isabelle LEMAIRE
Montsalvy



5ème Vice-Présidente
en charge de la
politique culturelle

Florian MORELLE
Maur



6ème Vice-
président en charge
de la transition
écologique

Michel CANCHES
St Gérons



7ème Vice-
Président en
charge de
l'urbanisme

Eric FEVRIER
St Mamet



8ème Vice-
président en
charge de
l'agriculture

Pour ce nouveau mandat le nombre de vice-présidents (VP) est réduit à 8 au lieu de 12, proposés sur le principe d'une représentation équilibrée des territoires historiques. Ils se réunissent tous les 15 jours autour du président.

Le bureau composé du président, des 8 VP et des 16 conseillers délégués, se retrouve une fois par mois. Il a pour mission essentielle de préparer les conseils communautaires mais également de prendre des décisions pour lesquelles il a reçu une délégation.

Denis SABOT
St-Julien de Toursac



Conseiller délégué en
charge du
développement des
usages numériques et
de l'attractivité
économique

Jean Luc BROUSSAL
St Santin de Maur



Conseiller délégué en
charge du maintien
des commerces de
proximité et de
revitalisation des
centre-bourgs

Géraud MERAL
Roannes St Mary



Conseiller délégué en
charge du
développement de
produits opérationnels
sur la randonnée, le
vélo, la gastronomie,
etc...

Dominique BAUDREY
Boisset



Conseillère déléguée en
charge des
problématiques liées à
l'autonomie de la
personne

Pascal MALVEZIN
Laroquebrou



Conseiller délégué en
charge des mobilités

LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

La conférence des maires organisée au moins une fois par trimestre est ouverte aux maires des 50 communes. Elle propose une thématique particulière, par exemple la réorganisation du service de collecte des ordures ménagères, mais peut aussi se dérouler sur le principe d'une discussion ouverte. Elle a pour ambition de devenir une instance privilégiée de débat et d'orientation.

Patrick GIRAUD
St-Etienne Cantales



Conseiller délégué en charge des infrastructures numériques

Marie Paule BOUQUIER
Vitrac



Conseillère déléguée en charge de la programmation culturelle

David ERNEST
Prunet



Conseiller délégué en charge de la prévention et de la réduction des déchets

Michel FEL
St Etienne de Mours



Conseiller délégué en charge de la collecte des déchets

Lionel CESANO
Cayrols



Conseiller délégué en charge du SPANC et de la GEMAPI

Guy MESPOULHES
Siran



Conseiller délégué en charge de l'accompagnement à la parentalité

Clément ROUET
Ladinhac



Conseiller délégué en charge du service public de la performance énergétique et de l'habitat

Michel CASTANIER
Cassaniouze



Conseiller Délégué en charge du plan châtaigne

Frédéric CHARREIRE
Rouget



Conseiller délégué en charge de l'aménagement et de la commercialisation des ZA

Jean-Louis FRESQUET
Lafeuillade en Vézie



Conseiller Délégué en charge d'une approche territoriale du développement des EnR

Christian LACARRIERE
Roumegoux



Conseiller délégué en charge de la filière bois-fôret

Chaque commune membre de la communauté de communes est représentée par un ou plusieurs délégués issus de son conseil municipal. Pour Roannes Saint Mary, il s'agit de Géraud MERAL, Nathalie SALLARD et André GASTON. L'ensemble de ces représentants au nombre de 69 constitue le conseil communautaire qui est l'organe délibérant de la communauté de communes. A l'instar d'un conseil municipal, il règle par ses délibérations les affaires concernant le fonctionnement et les actions mises en œuvre par la communauté de communes.

*SPANC : Service d'Assainissement Non Collectif

*GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations

*ZA : Zone d'Activité

*EnR : Energies Renouvelables

i2s imprimerie

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale - 15000 Aurillac - del.barco@wanadoo.fr
Tél. 04 71 48 15 36 - Fax 04 71 48 26 40

COMPÉTENCES : QUI FAIT QUOI ?

L'intérêt communautaire : notion concernant toutes les actions et équipements qui, par leur étendue, leur contenu, leur objet stratégique, leur dimension financière ou leur rayonnement doivent être gérés par la Communauté de communes

Domaines de compétences	Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne (C4)	Commune de Roannes Saint Mary
URBANISME	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration et révision des documents - instruction des permis et certificats 	<ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition des plans de zonages et règlement pour information des usagers - renseignements sur la constructibilité, aide à la constitution des demandes - transmission au service instructeur (CABA pour le compte de C4)
DÉCHETS	<ul style="list-style-type: none"> - organisation de la collecte (circuits, lieux d'implantation des PAV ...) - traitement : gestion des déchetteries - délibérations tarifaires, facturation - prévention : collaboration avec les organismes de recyclage, information sur la réduction 	<ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition de bennes pour les encombrants (parking des ateliers et sur demande chez les particuliers) - entretien des abords des PAV (pour le compte de C4...) <p>* PAV : Point d'Apport Volontaire</p>
EAU ET ASSAINISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - assainissement non collectif : conseil avant construction, visites de contrôle - études en vue de la mutualisation éventuelle des services eau potable et assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - entretien du réseau d'eau potable et surveillance des châteaux d'eau - entretien de la station d'épuration - relevés annuels, facturation - installation et changement des compteurs
SANTÉ - SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> - création et gestion des maisons de santé pluri-professionnelles (les professionnels passent des contrats de location des locaux) - gestion de certains accueils de loisirs, harmonisation du fonctionnement et des tarifs de tous ; programmation des activités, embauche des animateurs et directeurs, facturation - création, gestion des crèches, multi-accueils 	<ul style="list-style-type: none"> - veiller au bon fonctionnement du centre de Roannes en collaboration avec les restaurants et l'école, relais information pour les familles - réflexion sur la création d'une structure d'accueil chez nous
ÉCONOMIE ET NUMÉRIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - aménagement, entretien et gestion des zones d'activités - soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme - études et travaux liés aux 4 et 5G, et au déploiement de la fibre - mise à niveau des équipements numériques dans les écoles primaires - développement de la télémédecine (maisons de santé) 	<ul style="list-style-type: none"> - création d'ateliers relais pour sauvegarder un commerce - info sur les aides existantes (C4, CCI, Région etc ...) - certains équipements du numérique scolaire nous appartiennent
ÉCOLE	<ul style="list-style-type: none"> - gestion du transport scolaire à destination des écoles (et des collèges) pour le compte de la Région : inscriptions, définition des parcours, marchés avec les transporteurs, facturation 	<ul style="list-style-type: none"> - construction et entretien des locaux scolaires - organisation de la cantine et de la garderie, vente des tickets - embauche et gestion des agents aidant les enseignantes de maternelle et assurant les services périscolaires (garderie et cantine) - versement de 60 euros annuels par élève dont 15 euros destinés à la fête de Noël
CULTURE ET TOURISME	<ul style="list-style-type: none"> - programmation saison culturelle - gestion école de musique et du réseau d'ateliers de pratique musicale - soutien aux associations et manifestations d'envergure - construction, aménagement, gestion d'équipements à vocation touristique d'envergure 	<ul style="list-style-type: none"> - versement de subventions de fonctionnement à toutes les associations dont le siège est à Roannes - entretien des équipements et des locaux, - mise à disposition de salles de réunion

Domaines de compétences	Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne (C4)	Commune de Roannes Saint Mary
VOIRIE ESPACES VERTS	- voirie d'intérêt communautaire : celle des zones d'activité	- entretien de toute la voirie communale (36,3 km), programmation des travaux, signalisation sur ces voies - entretien des fossés et bords de voies - entretien des espaces verts communaux, des fossés sur chemins communaux, fleurissement
SPORT	- construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire comme les gymnases	- construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communal (terrain foot, city, pétanque)

ADMR DE L'ENSEIGNE



Prévue initialement le 6 juin 2020, l'assemblée générale de l'association s'est finalement tenue le 5 septembre 2020 à la salle polyvalente de Marcolès, mise gracieusement à notre disposition par la mairie. Nous avons été accueillis par C. Montin, maire et également vice-président de la Communauté de Communes. Etaient également présents D. Beaudrey, conseillère départementale, R. Roques et D. Viillard représentant la Fédération Départementale ADMR, les élus ou leurs représentants des communes d'intervention ainsi que certains usagers et salariés de l'association.

M. Lafon, secrétaire, a donné lecture du PV de l'assemblée générale de 2018 qui s'était tenue à Roannes Saint Mary.

D. Thirez, vice-président, a détaillé l'activité de l'année. Nos interventions se font sur **7 communes**. Il a été réalisé, tous services confondus, **26 818 heures d'intervention** auprès de **211 usagers**.

- **En mode prestataire** : 25 584 heures dont 22 696 heures auprès des **personnes âgées**, 1 802 heures auprès des **familles** et 1 086 heures auprès des **personnes handicapées**.

- **En mode mandataire** : 1 234 heures auprès de 19 usagers.

En ce qui concerne la Commune de Roannes Saint Mary nous employons 5 salariées ; il a été effectué 5 570 heures en mode prestataire auprès de 38 usagers et 450 heures auprès de 3 usagers en mandataire.

P. Verdier, trésorière, a détaillé les bilans financiers qui sont en excédent : le service aide à domicile pour 40 799,96 € et la vie associative pour 4 364,65 € soit un total de 45 164,61 € dont 14 795 € restent affectés à l'association.

Tout a été approuvé à l'unanimité.

Dans son rapport moral et d'activité, M.F Soubiron, présidente, se réjouit de la hausse de l'activité : **2 900 heures de plus** soit **1,5 équivalent temps plein** ; ces 26 818 heures ont été réalisées par les **26 salariées**. En cours d'année il a été enregistré 2 embauches en CDI et 2 démissions, 2 salariées ont été recrutées en renfort en CDD. Les jours d'arrêt de travail sont en forte progression : + 30% ce qui pénalise fortement les salariées en activité. Les formations organisées par la Fédération ont été suivies par 5 salariées et une autre a suivi et obtenu la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Deux réunions ont eu lieu avec le personnel, par petits groupes, celles-ci sont obligatoires (le déplacement et le temps de réunion sont rémunérés).

Le CA s'est réuni 3 fois.

La fête annuelle s'est déroulée les 29 février et 1^{er} mars, juste avant le confinement, elle a connu son habituel succès avec un nouveau mode de fonctionnement : la troupe d'acteurs ayant formé une association indépendante de l'ADMR. Merci à toutes les bonnes volontés qui s'engagent pour cette manifestation, à la mairie de Vitrac qui met gracieusement la salle à notre disposition, et à nos fidèles spectateurs.

Merci également pour l'accueil que nous réserve la population lors du passage des calendriers : le bénéfice nous a permis, cette année, d'offrir pour Noël 2019 des chèques cadeaux à 23 salariées.

Le système de télégestion est en place depuis le 1^{er} novembre 2019 ; chaque salariée dispose d'un smartphone pour valider le début et la fin de l'intervention par l'intermédiaire d'un badge placé dans le logement de l'usager. Depuis janvier 2020 le logiciel calcule aussi le kilométrage et le temps passé en déplacement. Le planning est adressé aux salariées sur leur smartphone depuis juillet 2020.

Les demandes des usagers évoluent : gardes d'enfants en horaires décalés, aide à la personne 7 jours/7 et plusieurs fois par jour. Une augmentation des salaires tenant compte de ces nouvelles contraintes serait la bienvenue car nous peinons à trouver du personnel. Pendant le confinement, toutes les salariées ont effectué leurs interventions dans des conditions extrêmement difficiles et en respectant les contraintes sanitaires (masques, visières, gants, gel leur ont été fournis).

Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

- **Représentants du personnel** : N. Courchinoux a été élue en remplacement de M. Charmes, démissionnaire et M. Vours a été réélue.

- Les autres membres du CA renouvelables ont tous été réélus : Mmes G. Montin, A.M Lhéritier, D. Calmejane, P. Verdier, M.C Lafon, J. Montarnal, M.A Breuil, M.F Soubiron et M. D. Thirez.

Les statuts ont été détaillés grâce à certaines modifications et ils ont été approuvés à l'unanimité.

Retenez bien ces dates de la fête 2021 (sous réserve de nouveau confinement).

**les samedi 6 mars en soirée
et le dimanche 7 mars en matinée, toujours à Vitrac**



ÉCOLE CONFINÉE

Cette année 2020 a été pour chacun une année très particulière ; l'école n'a pas été épargnée. Durant de longues semaines, les enfants et leurs familles sont demeurés confinés mais l'école ne s'est pas arrêtée pour autant. Malgré une absence totale de préparation à un événement de cette ampleur, l'équipe enseignante a mis en œuvre tout ce qui était possible pour favoriser la poursuite de ses missions. En partenariat avec la mairie quelques familles qui n'étaient pas suffisamment dotées en appareils informatiques se sont vu confier l'une des tablettes PC de l'école. D'autres ont pu chaque semaine venir récupérer à l'école le travail envoyé par l'enseignante faute de pouvoir l'imprimer à la maison. Ainsi, durant près de 12 semaines les enseignantes et leurs élèves ont communiqué régulièrement pour poursuivre le travail de l'année, et voici une infime partie du fructueux résultat de cette collaboration numérique.

De la petite section au CM, tous les enfants ont pu profiter de travail régulier dans tous les domaines, les voici en pleine concentration sur des mathématiques, de la lecture, de l'écriture :



Ils ont également réalisé des défis lancés par leur maîtresse. Chaque semaine, en plus du travail quotidien à fournir et afin que le temps passe plus vite, des petites activités pratiques à réaliser en famille leur étaient proposées. Au programme : cuisine, défis sportifs, plantations, arts plastiques, travaux manuels... Les plus grands devaient même à l'occasion raconter à leur enseignante et leurs copains leurs journées, confinées : défi silence ça pousse en maternelle, origamis poissons d'avril, journal de bord du confiné et land art chez les CM2 et les CE2.

ENCORE UNE JOURNÉE DE CONFINEMENT !

Samedi dernier, je me suis réveillé vers 9h, j'ai déjeuné et j'ai fait mes devoirs. Après j'ai regardé ma tablette et je suis allé jouer. A midi, j'ai mangé au soleil sur la terrasse. J'ai joué dehors au trampoline avec ma sœur, au vélo et au kart. On est allé dans les bois juste derrière chez nous faire une cabane. On est rentré et j'ai goûté.



Cette période si étrange n'a pas entamé la cohésion et la socialisation de nos élèves qui ont même participé à un carnaval virtuel proposé par les conseillers pédagogiques de notre circonscription. Lorsqu'en mai ils se sont retrouvés, ils étaient heureux de vivre à nouveau ensemble l'aventure fabuleuse qu'est l'école, afin de continuer de grandir et d'avancer main dans la main.

EXTRAITS DE LA LETTRE DE JEAN JAURÈS AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES (15 janvier 1888)

“Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la Nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : l'égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur : la fierté unie à la tendresse. Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée ; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort.

[...]

Je dis donc aux maîtres, pour me résumer : lorsque d'une part, vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années œuvre complète d'éducateurs.

Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour là, bien des choses changeront.”

LE TRI

Ayez les bons TRI-flexes ! Rendez-vous sur le site Citeo.

QUE RECYCLE-T-ON ?

- Emballages en verre :

OUI : bouteilles, pots, bocaux (petits ou grands), n'hésitez plus, si ce sont des emballages en verre, ils se déposent dans le bac de tri, et se recyclent à l'infini.

NON : vaisselle, plat en verre, miroir... les objets en verre sont d'une composition différente du verre d'emballage et ne se recyclent pas.

- Emballages en papier et carton, briques alimentaires + journaux, papiers et magazines :

OUI : boîtes de céréales, boîtes de pizza, briques alimentaires, livres, cahiers (même à spirales), enveloppes (même celles à fenêtres) : tous les papiers cartons se recyclent !

NON : les cartons de déménagement, de meuble en kit, d'appareil électroménager peuvent être trop volumineux pour le bac de tri. Ils se recyclent mais sont à déposer en déchetterie. Ceci afin d'éviter des poubelles débordant de cartons. Quoi qu'il en soit pliez les !!!!!!!!



- Emballages en métal (acier et aluminium) :



OUI : canette, boîte de conserve, aérosol, barquette en aluminium, bouteille de sirop, couvercle en métal... Tous les emballages en métal se recyclent même les plus petits.

- Bouteilles et flacons en plastique uniquement :

OUI : bouteille d'eau, d'huile, flacons de liquide vaisselle, de shampoing...

NON : les objets en plastique (les jouets, la vaisselle...) ne se recyclent pas et doivent être déposés en déchetterie.



QUELS SONT LES BONS GESTES DE TRI ?

- Briques de lait ou de soupe, boîtes de pizza, boîtes de conserve (sauce tomate,...), bocaux (terrines, confiture...) --> **Les emballages salis ne gênent pas le processus de recyclage ; si vous les lavez vous gaspillez de l'eau qu'il faut ensuite traiter.**

- Inutile d'enlever le bouchon sur la bouteille en plastique, il se recycle aussi.

Et de manière générale, **les petits éléments d'emballages peuvent être triés avec leur emballage principal car ils ne gênent pas le processus de recyclage.** --> Ex. : les agrafes et le scotch sur le papier cadeau, les spirales en métal sur les cahiers ou les fenêtres en plastique sur les enveloppes.

- **Ne pas imbriquer les emballages entre eux et ne pas les enfermer dans des sacs en plastique** --> Les emballages doivent être déposés en vrac dans les bacs afin de ne pas gêner la séparation entre les matériaux qui s'effectue dans les centres de tri.

QUELLE EST LA SIGNALÉTIQUE ?

- **LE POINT VERT** : contrairement à une idée reçue, le Point Vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable. Il signifie que l'entreprise qui met en vente ce produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages. Le Point Vert a été créé en France il y a plus de 20 ans dans le cadre de la Responsabilité Elargie du Producteur.



- **L'INFO-TRI POINT VERT** : est la signalétique, proposée par Citeo, que les entreprises peuvent apposer sur leurs emballages afin de délivrer la bonne consigne de tri à leurs consommateurs.

- **LE TRIMAN** : est, depuis le 1^{er} janvier 2015, le logo de référence pour indiquer qu'un produit est recyclable. Contrairement au point vert, il informe le consommateur que l'emballage relève d'une consigne de tri.



LES BENNES EN ACCÈS LIBRE

Comme réclamé par de nombreux habitants notamment lors des réunions avec les différents hameaux, les bennes en accès libre ont été réinstallées sur le parking des ateliers municipaux. La communauté de communes, compétente en matière de gestion des déchets, souhaitait supprimer ces bennes car sources de problèmes de tri. A Roannes, nous avons donc fait l'effort de les maintenir, sachant que le tri préalable et le transfert en déchetterie restent à nos frais.



Cependant, il s'avère malheureusement que nous constatons des incivilités de plus en plus nombreuses autour de l'usage de ces bennes. Elles sont normalement prévues pour déposer ponctuellement un objet encom-

brant, certainement pas toute une remorque d'objets en vrac, mêlant recyclables, végétaux, déchets ménagers, etc... Si vous avez ces volumes de déchets à évacuer, privilégiez le tri dans les points d'apports volontaires ou pensez à aller directement les déposer à la déchetterie de St Mamet, où vous pouvez apporter tout ceci :

DECHETS ACCEPTES

- Le bois
- Les cartons
- Les Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques
- Les encombrants non recyclables
- Les batteries et accumulateurs
- Les déchets dangereux
- Les gravats
- Métaux ferreux et non ferreux
- Huiles de moteur et friture
- Textiles
- Déchets verts
- Pneus
- Cartouches d'encre
- Mobilier

Le parking des ateliers de Roannes Saint Mary N'EST PAS UNE DECHETTERIE !!! La commune envisage une restriction de l'accès à ces bennes, nous vous demandons de mieux les utiliser à l'avenir pour que ce service puisse perdurer.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de St Mamet :

- lundi, mardi et mercredi de 8h à 12h
- vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

Pensez à vous munir d'une facture de REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères) comme preuve de votre lieu de résidence et attestant ainsi de votre droit à venir déposer vos objets.

LA BIODIVERSITÉ : UNE SOURCE VITALE

La biodiversité désigne la variété des espèces vivantes sur terre : micro-organismes, champignons, végétaux, animaux.

Cet ensemble dynamique évolue dans un environnement : l'eau, l'air, la terre, la température, formant ainsi un écosystème.

Les espèces ont besoin les unes des autres : les végétaux ont besoin d'insectes pollinisateurs pour se reproduire, les animaux ont besoin des végétaux pour se nourrir... Chaque espèce joue un rôle précis dans l'équilibre de son milieu, et chacune s'enrichit de l'autre. La biodiversité, c'est à dire le nombre des espèces et leur variété présentes dans un milieu donné, est le critère de la bonne santé de ce milieu.

Un arbre qui disparaît fait aussi disparaître l'oiseau qui y vivait et contribuait à limiter les insectes parasites de cultures environnantes. Par une réaction en chaîne, l'altération de l'équilibre du milieu de vie met en péril chacune des espèces qui y vivent.

En tant qu'espèce animale, l'Homme vit grâce à son milieu.

La biodiversité végétale et animale fournit à l'homme de quoi subvenir à ses besoins de manière naturelle au sein du milieu dans lequel il vit :

- Une nourriture riche et variée, grâce à l'agriculture et à l'élevage,
- Une eau potable en quantité suffisante, grâce à la structure des sols et des paysages, et grâce au rôle purifiant des plantes,
- Un air riche en oxygène et de bonne qualité, grâce à la filtration de l'air par les plantes.

L'homme est-il en train de mettre à mal sa terre nourricière ?

La surexploitation des ressources naturelles (chasse, pêche), la modification des paysages et l'aménagement des sols (l'urbanisation), l'industrialisation, l'agriculture intensive entraînant l'épuisement des terres, la pollution, ou encore la déforestation sont autant de causes de disparition de nombreuses espèces végétales et animales qui participaient pourtant à l'équilibre de leur milieu.

L'eau, l'air, la terre sont pollués de pesticides, métaux lourds, hydrocarbures, rejetés par les véhicules, les usines, ou encore les exploitations agricoles. Ils détruisent l'équilibre des écosystèmes, et tuent les espèces du milieu. Les substances polluantes s'intègrent à la chaîne alimentaire, la pollution se transmet de micro-organismes en animaux, en passant par les plantes. Fragilisés, les écosystèmes se défendent mal contre une menace certaine : l'invasion de plantes (dans le Cantal la renouée du Japon, l'ambrosie...) et d'animaux (l'écrevisse américaine, le moustique tigre...) détruisent les espèces autochtones.

La destruction d'écosystèmes n'est cependant pas du seul fait de l'homme.

Les phénomènes "naturels" jouent aussi un rôle, comme les sécheresses récurrentes, le réchauffement climatique, les inondations, les incendies, les fortes précipitations... La fragilisation naturelle du milieu reste toutefois aggravée par l'homme.

Comment protéger la biodiversité ?

- Avoir une consommation raisonnable de l'eau, c'est aussi participer à la protection de la biodiversité.
- Économiser les énergies.
- Acheter local.
- Réduire les déchets en évitant les produits sur-emballés.
- Se déplacer à pied, à vélo plutôt qu'en voiture.



En promenade, veiller à ne pas arracher de fleurs, écraser des champignons, ou détruire des habitats naturels en déplaçant des pierres, des souches... : on respecte la nature et les êtres qui y vivent !

État d'urgence pour l'humanité !

LA COVID 19 nous a surpris dans notre petite vie bien réglée. François GUEGAN directeur de recherche à l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) affirme que le grand coupable dans la crise actuelle de la COVID c'est l'homme et ses pratiques ! La COVID 19, le SRAS, Ebola, le chikungunya la dengue ou le VIH (Sida) ont été transmis par des animaux.



Le passage de germes infectieux des animaux à l'homme a toujours existé. Les espèces chassées ou parquées pour l'élevage ont créé des conditions favorables à la contamination. Ce phénomène est de nos jours **aggravé par la destruction des milieux naturels** qui a provoqué un changement d'habitat des animaux sauvages. Ces derniers n'ont comme recours que de vivre dans les villes ou y entrer pour se nourrir. Des milliards de germes infectieux hébergés par des animaux entrent donc dans nos lieux de vie ; nous avons détruit les leurs ! « *Toutes les interactions nouvelles et la pression colossale exercée sur les écosystèmes favorisent incontestablement l'apparition de maladies très virulentes* » F. GUEGAN.

Les pratiques alimentaires en Asie, le développement de mégapoles constituent des atteintes considérables à la biodiversité.

LA VIGILANCE EST DE MISE !!!!!!!

État d'urgence pour les abeilles

Ce qui paraît impensable est malgré tout une triste réalité : en Chine faute de butineuses les paysans en sont réduits à polliniser leurs arbres à la main. La réduction drastique des écosystèmes : le rétrécissement continu des forêts, l'utilisation immodérée des pesticides ont conduit à la quasi extinction des abeilles (à noter que la chine est le plus grand producteur de miel !).

En France même si la situation est moins grave la production de miel est en chute libre. Si les pesticides sont pointés du doigt, ils pèseraient pour moins de la moitié dans la surmortalité des abeilles. Les **attaques parasitaires, la malnutrition sur fond de biodiversité en berne** seraient pour une bonne part responsables d'où l'importance de cesser de détruire des habitats favorables de planter au plus vite des essences mellifères.

ENVIRONNEMENT & BIODIVERSITÉ (suite)

M. Richart témoigne.

Depuis 25 ans j'ai de 3 à 6 ruches et ceci pour plusieurs raisons : d'abord pour avoir le plaisir de consommer du miel de qualité mais aussi parce que les abeilles participent à près de 80 % à la pollinisation des espèces végétales donc à leur reproduction donc à notre consommation.

La production est aujourd'hui très variable, la couverture végétale ayant perdu de sa diversité. Malheureusement depuis quelques années un essaim ne survit qu'un an ou deux. Fragilisé par l'emploi d'insecticides, le taux de mortalité est beaucoup trop important.

Les insecticides les plus nocifs sont :

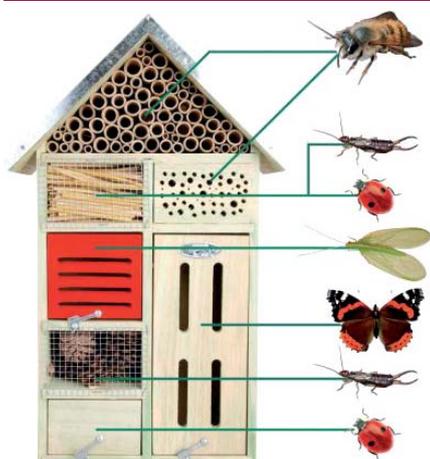
- Les néonicotinoïdes utilisés couramment dans les cultures de céréales (le plus souvent présents dans la graine).
- Les fongicides employés dans la lutte contre les champignons parasites des végétaux. Ces perturbateurs endocriniens rendent stériles le reine des abeilles et les mâles.
- Le plus répandu dans notre région est la perméthrine contenue dans le Butox traitement sur les vaches pour lutter contre le varon et les tiques. Très nocif pour les abeilles et les personnes il provoque des maladies neurologiques graves.

En 2006 les pertes ont été estimées entre 30 et 40 % dans le Cantal. Au niveau national, le rendement des ruches a baissé de 24 % entre 2010 et 2016.

SACHEZ que l'élevage des abeilles est à la portée de tous et est une activité très intéressante.

PLANTEZ des arbres, des arbustes et des fleurs mellifères pour venir en aide aux abeilles.

L'HÔTEL À INSECTES



Un hôtel à insecte est un aménagement dans votre jardin permettant à différents insectes utiles : pollinisateurs par exemple de passer l'hiver ou d'y pondre en été.

Il est facile d'en construire un à moindre coût. L'ossature est en bois douglas ou mélèze qui sont plus résistants, prévoir une couverture imperméable il faut le surélever de 30 cm afin de le protéger de l'humidité.

Pour son emplacement il doit être orienté sud ou sud-est, au soleil, protégé des vents dominants et abrité des intempéries. Il est installé proche des parterres de fleurs, des fruitiers ou du potager.

Les locataires et leurs logis

Paille ou bois : chrysope dont les larves se nourrissent des parasites: pucerons, cochenille, mouches blanches.

Tiges de bambou ou de sureaux : osmies ou abeilles solitaires qui pollinisent les premières fleurs des arbres fruitiers au mois de mars.

Pot de fleur retourné rempli de foin : perce oreilles qui aiment les pucerons.

Planchettes de bois : insectes xylophages qui participent à la décomposition du bois mort.

Bûches percées : abeilles et guêpes solitaires dont les larves se nourrissent de pucerons.

Fagots de tiges à moelle : type rosiers sureau abris pour les syrphes.

Briques : abeilles solitaires.

Planchettes rapprochées : les coccinelles y viennent y passer l'hiver leurs larves consomment les pucerons.

Cet hôtel à insectes a été réalisé dans la commune pendant le 1^{er} confinement. Il est en cours de colonisation. Après un premier hiver, nous pourrions évaluer l'occupation de chaque case.



ROANNES ET LA COVID

Fin septembre dernier, la mairie a invité toutes les associations pour une concertation autour de l'utilisation des bâtiments communaux en temps de pandémie COVID.

Le débat constructif a permis de valider unanimement la mise en place :

- d'un arrêté municipal cadrant les aspects réglementaires généraux,
- d'une attestation d'engagement à signer par chaque association, pour le respect du protocole sanitaire,
- d'une liste d'émargement spécifique, afin que toutes les réunions ou activités gardent une trace des participants (ce qui facilite le suivi des éventuels cas contacts).

Bien entendu, l'accès aux salles et autres équipements communaux reste lié aux directives nationales, traduites localement par des arrêtés préfectoraux. Vous trouverez cette information très régulièrement actualisée en mairie.

A noter : les achats de gel hydroalcoolique, de produits d'entretien spécifiques et de masques chirurgicaux pour l'ensemble de nos agents représentaient début novembre un coût de 1 350 €. La commune remercie la caisse locale de Groupama qui l'a aidée à financer ces dépenses.

Par ailleurs, sachez que le Conseil régional a fourni des masques lavables pour les élèves et envisage de subventionner des appareils de purification de l'air à utiliser dans les cantines scolaires.

LES ATELIERS PARTICIPATIFS

1 - ATELIER MASQUE



A l'initiative d'Annie Outier et de quelques élus a été créé

tout début mai un atelier solidaire de fabrication de masques alternatifs répondants aux normes AFNOR. Le défi était de fabriquer un masque pour chaque habitant de la commune.

En réalité 1500 masques sont sortis de l'atelier au bout de 5 journées de travail intensif.

Dans la salle polyvalente, les bénévoles de la commune ont travaillé sans relâche et dans la bonne humeur ayant conscience de participer à un travail d'intérêt général.

Plusieurs personnes se sont portées volontaires chez elles et ont largement contribué au score final de production. Celle-ci s'est révélée au-delà de nos espérances.

Ont également participé toutes les personnes ayant apporté tissus, élastiques et matériaux nécessaires à la confection sans lesquels l'atelier aurait été voué à l'échec.

Ces masques lavables donc réutilisables ont été distribués aux habitants de la commune par les personnes les ayant fabriqués et par les élus.

Monsieur le maire salue toutes les bonnes volontés et remercie vivement les personnes ayant participé de près ou de loin à cet atelier, les conditions sanitaires n'ayant pas permis d'organiser un autre moment convivial autour du verre de l'amitié.

Encouragée par la réussite de l'atelier participatif de fabrication de masques et afin de créer du lien entre les habitants, la municipalité se propose de mettre en place d'autres ateliers qui nécessitent l'implication ponctuelle de bénévoles.

2 - ATELIER FLEURISSEMENT DU BOURG

Pour 2021 outre vos fleurissements personnels, nous proposons la création d'un atelier participatif "fleurissement du bourg".

Cet atelier consisterait en une première réunion afin de concevoir massifs et jardinières et faire l'inventaire des plantes que nous aurons à notre disposition. Une ou deux journées ou demi-journées (selon disponibilité) seraient consacrées à la mise en place des végétaux. Nous essayerons de privilégier des plantes robustes, vivaces, peu gourmandes en eau.

Ces rencontres seraient également l'occasion d'échanges de savoir faire, de plants, de boutures...

Dès aujourd'hui avis aux mains vertes pour boutures, récolte de graines, semis...

3 - ATELIER "NETTOYONS LA NATURE"

La Journée mondiale du Nettoyage a été lancée en septembre 2018 dans 150 pays tout autour du monde. Pour 2020, la date retenue était le 19 septembre. Pourquoi la commune de Roannes St Mary ne s'impliquerait-elle pas ? L'idée serait de ramasser les déchets des bords de routes. Impliquer l'école pourrait faire partie de l'instruction civique des enfants de la commune.

4 - ATELIER OUVERTURE ET ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNÉE

Le chemin qui part du bourg à la Croix a été ouvert. Il constitue la première partie d'un circuit plus important permettant une randonnée pédestre plus longue. Nous ferons alors appel aux bonnes volontés pour continuer le travail.

A NOTER

Une note distribuée dans les boîtes aux lettres vous proposera une réunion pour préciser l'organisation pratique de ces ateliers. Sachez dès à présent que la participation aux activités collectives sera bien entendue sans contrainte. Vous pourrez ainsi vous intéresser à un thème, par exemple le fleurissement d'un lieu, sans pour autant devoir ensuite venir aider les nettoyeurs de bords de chemins. Si un atelier doit occuper plusieurs journées, ce sera là encore selon vos disponibilités. L'objectif de ces ateliers est de contribuer ensemble à l'amélioration de notre cadre de vie commun, chacun selon ses centres d'intérêt et son temps libre.



CUISINELLA AURILLAC

8, avenue du Garric
15000 Aurillac

04.71.49.11.97

cuisinella.aurillac@gmail.com

Venez découvrir nos astuces PRATIQUES

et bénéficiez d'offres à tour de bras !

C'est en ce moment chez Cuisinella. N'attendez plus.

cuisinella

A l'écoute de vos (en)vies

1^{er} fabricant
FRANÇAIS
www.ma.cuisinella

Amicale des Aînés

AMICALE DES AÎNÉS

Présidente : Nicole SERIEYS
Tél. : 04 71 62 80 21

L'Amicale des Aînés a débuté l'année 2020, par son assemblée générale qui s'est tenue le 23 février, au cours de laquelle, a eu lieu le renouvellement des membres du bureau par tiers et la présentation par le trésorier du bilan de l'année écoulée. Un nouveau bureau a été constitué, suivi d'un repas où chacun des participants a pu se retrouver dans une sympathique ambiance.

Le 26 février 2020, installation du nouveau bureau, et prévisions des différentes manifestations.

En mars : sortie inter-clubs le 6 mars à Labrousse, concours de belotte le 29 mars à Roannes-St-Mary

En avril : sortie inter-clubs le 3 avril à Roannes-St-Mary, le 9 avril sortie Stokfish à Calvinet et visite

En mai : concours de belotte le 3 mai, 29 mai visite des Jardins de Sothys en Corrèze

En juillet : voyage au Puy en Velay avec visite, le 2 juillet

En septembre : voyage en Dordogne avec visite du Château des Milandes et de son magnifique parc.

Compte tenu des événements dus à la pandémie, aucune des activités prévues à partir du mois de mars n'a pu avoir lieu, nous le regrettons et espérons que l'année 2021 sera plus clémente, et nous permettra de reprendre nos activités et de nous retrouver pour partager d'agréables moments.



LE CARREAU ROANNAIS

Président : Yves CHARMES



LES COPAINS MUSICIENS DU MARDI

Président : Michel SEREC
Tél. 04 71 62 64 46
lescopainsmusiciens@orange.fr
<http://copains-musiciens-du-mardi.e-monsite.com/>



APE

Présidentes : Caroline BELDA et Sophie RUMEL

Cette année encore, l'amicale des parents d'élèves a apporté son soutien financier aux différentes activités proposées par l'équipe éducative de l'école : sorties piscine, cinéma et équitation, spectacles ("Yakché", "Cineklang" et "Choses et autres"), abonnements, animations du CPIE, achat de matériel, goûter de Noël.

Elle a notamment participé, avec la commune, à l'acquisition d'une nouvelle structure de jeu pour la cour de récréation des grands.



Pour l'année scolaire 2020-2021, l'équipe enseignante souhaite de nouveau organiser des sorties piscine, cinéma et équitation, le traditionnel goûter de Noël, de nouveaux spectacles vont être proposés aux enfants avec les compagnies Pocket théâtre et La Soupe. Par ailleurs l'école s'associe à la communauté de communes sur le projet ASTER de l'artiste Delphine Gigoux-Martin, qui réalise une œuvre d'art monumentale sur le barrage de Saint-Etienne-Cantalès.

Malgré la situation sanitaire, l'association prévoit des actions pour améliorer le quotidien des enfants : vente des calendriers, vente de chocolats, tombola, photos de classe, fête des écoles.

Malheureusement, nous éprouvons depuis quelques années des difficultés à trouver des bénévoles. L'investissement des parents est indispensable pour la survie de l'association. De nouvelles idées, de nouveaux bras seraient les bienvenus. Nous invitons donc tous les parents motivés à se mobiliser et à nous rejoindre !

Pour finir, nous remercions Aurélie Pannafieu et Emilie Delpuech pour leur investissement au sein de l'association et souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres. Merci également à la municipalité et aux agents communaux pour leur aide tout au long de l'année.

Belle année scolaire aux enfants !

Fin 2019 : soirée Téléthon" Bal Tombola Salle CHARMES
2020 : 3 veillées dansante gratuite Salle CHARMES" bal à thème", bal masqué Avant le confinement. Repas CCAS VIC/CERE

Maisons de retraite : Vignalou. Montsalvy "repas des familles". Vic-sur-Cère, 2 Soirées guinguette Arpajon-sur-Cère, 2 marchés dominical Arpajon-sur-Cère, pique-nique. Diverses animations.

Projets 2021 : tous les deuxièmes samedi du mois Bal à Thème "GRATUIT", salle Charmes Roannes-St-Mary. Répétition. foyer rural le mardi de 14h à 17h tous les quinze jours (en conformité des mesures sanitaires imposées).

But de l'association : regrouper les musiciens amateurs de musique traditionnelle et populaire. Toute sorte d'instruments partager des connaissances musicales, dans un esprit amical et convivial. Organiser des animations diverses.

Merci à la Mairie pour son aide et son soutien

LES ASSOCIATIONS (suite)



DÉTENTE ET LOISIRS

Présidente : Sandrine CASTAN
detente.loisirs15@gmail.com

Comme de nombreuses activités, celle de l'association Détente et Loisirs a été durement impactée par la crise sanitaire. Toutefois, elle a en outre souffert de la concurrence des nouvelles salles de sport aurillacoises aux horaires plus souples et aux animations plus diverses.

Ainsi le nombre de ses adhérents adultes a été divisé par deux en une année. Pour ces deux raisons, les membres du bureau ont décidé de la mise en sommeil de l'association, afin de se donner le temps de la réflexion.

En parallèle, un partenariat a pu être trouvé avec l'association Familles Rurales qui a accepté de prendre en charge la gymnastique à destination des enfants. L'association Shanti Yoga pour des raisons d'emploi du temps et de protocole sanitaire s'est relocalisée dans la grande salle de St Mamet qui lui est entièrement dévolue.



DON DU SANG

Présidente : Marie-France MOISSINAC

Cette année est marquée par la crise sanitaire, cependant notre association a effectué les collectes prévues : 12 collectes avec les gestes barrière au COVID à savoir lavage des mains, port du masque, distances respectées autant que possible. Par précaution, l'E.F.S. a assuré les collations avec des plateaux individuels.

Quelques bénévoles ont été présents afin de renforcer le personnel pour accueillir les donneurs.

Nous avons reçu cette année 431 donneurs sur le canton. De nombreux jeunes nous ont rejoints pendant le confinement donc les chiffres sont corrects.

Cette année nous avons reçu le 16 000^{ème} donneur dans nos collectes, il est de Roannes St-Mary : Jean-Pierre VERSE-PUECH, merci à ce fidèle donneur !!!!!

L'E.F.S. lance de nombreux appels aux dons, le sang est indispensable dans nos hôpitaux...

Merci aux donneurs de Roannes St-Mary, nous avons enregistré 93 dons.

2021 arrive, espérons que cette nouvelle année sera pour nous tous plus sereine !!!!!

Sur notre commune les collectes pour 2021 auront lieu le lundi 7 juin et le lundi 27 décembre, toujours de 16h à 19h.

Pour tous renseignements, les responsables à contacter : Louis GASTON et Joséphine LACASSAGNE .



COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Béatrice JARRY
Tél. 06 82 88 75 48

Trésorière : Véronique MUNOZ
Secrétaire : Cindy DALLA VALLE

Animer notre village, permettre aux habitants de s'évader pendant quelques heures, voilà l'objectif simple des membres du comité des fêtes.

Nous avons recréé une petite équipe composée de neuf personnes qui donnent de leur temps libre pour trouver des idées et répondre aux besoins des habitants.

Nous accueillons chaleureusement tous les volontaires, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un membre du comité.

Le dimanche 16 décembre 2019, notre marché de Noël a rencontré un franc succès grâce à tous les visiteurs qui se sont déplacés. Dans une ambiance festive, nous avons pu partager un moment convivial : exposants, artisans, maquillage pour enfants, balade à poney, spectacle de magie, restauration...

Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de cette journée.



En raison de la crise sanitaire, cette année, nous n'avons pas pu organiser la fête patronale.

Le marché Noël, initialement prévu le dimanche 13 décembre 2020 est annulé.



COMITÉ DE ST MARY

Président : Jean-Paul VIDAL
Tél. 04 71 62 64 48

Eu égard aux conditions sanitaires, la fête à la Capelotte a été annulée. Cependant la bénédiction du pain et du sel a été célébrée par l'abbé Joly en l'église de St Mary au mois de juillet.

LES ASSOCIATIONS (suite)



LA PASTOURELLE

Président : Serge COMBELLES
Tél. : 06 47 65 23 79
courrier@lapastourelle.org

Pour clôturer l'année 2019, le voyage dans la Principauté d'Andorre du 9 au 11 novembre 2019 a été une réussite et a enthousiasmé tous les participants.

Reprise de l'année 2020 avec la dégustation de la galette et les répétitions au foyer avec des contrats signés pour le printemps et l'été (Vézac, Montsalvy, Saint-Mamet, Maurs, Roannes St Mary... etc) annulés pour cause de COVID mais qui restent en suspend pour 2021.

Au sortir du confinement, un pique-nique a réuni les membres de la Pastourelle sur le site agréable de la Capelotte bien entretenu par les agents de la commune de Roannes St Mary et merci également au comité de St Mary pour le prêt des tables.

Depuis fin Août, le groupe se produit à Vic sur Cère au Family Hôtel avec un effectif réduit mais ô combien efficace en appliquant les règles sanitaires demandées.

Les répétitions ont repris depuis le 16 octobre à 20h30 au foyer rural en respectant les règles approuvées par les différents responsables associatifs et la municipalité, lors de l'établissement d'un arrêté municipal concernant la salle.

Remerciements à la municipalité qui malgré la situation actuelle nous permet d'utiliser la salle pour répéter certes mais aussi pour nous retrouver et partager notre passion.

Merci à toute l'équipe qui œuvre pour le bon déroulement de l'association.

Si l'envie vous prend de venir nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements par téléphone au 06 47 69 23 79 ou rendez-vous sur notre page facebook.



ASSOCIATION DES SAGES-FEMMES

Présidente : Anne DABERNAT
Tél. 07 68 04 62 43
annedabernat@gmail.com

L'Association des sages-femmes du Cantal s'est créée dans le but de partager les connaissances, les ressources et l'expérience des sages-femmes du Cantal. L'association se réunit plusieurs fois par an pour se transmettre ce que les sages-femmes apprennent lors de congrès, stages, formations ou sur le terrain au cours de leur expérience professionnelle et personnelle. Elle organise aussi dans le Cantal des formations pour ses adhérents.



ÉTOILE SPORTIVE ROANNAISE

Co-présidents : Sylvain MURAT 06 89 16 37 57
Mathieu PUECHJEAN : 07 87 99 51 09



Le virus a stoppé net la compétition et les activités du club à la mi-mars. Sauvée de justesse au classement, l'équipe fanion repart cette saison en D4 départementale d'un très bon pied et avec de grandes ambitions grâce à de jeunes recrues de Roannes qui renforcent l'ancrage local du groupe, gage de stabilité et de pérennité.

Le coach Christophe Séreysol renouvelle son engagement avec nous et pourra continuer à faire progresser cette très jeune équipe.

Cette année, Jean-Paul Charmes est arbitre officiel rattaché à l'ESR ce qui supprimera les amendes et restrictions liées au statut de l'arbitrage : montée éventuelle en D3 et mutations de licenciés. Coco Bourgade reste arbitre auxiliaire. On les en remercie encore tous les deux.

Stoppée en 2020, l'équipe de vétérans sera relancée par Stéphane Courbouleix au printemps. Avis aux joueurs confirmés (nés avant 86).



Sous la houlette de Mathieu Puechjean, l'école de foot renaît sous la forme d'une entente avec le club de Sansac. Les petits footballeurs (à partir de 5 ans) et leurs parents peuvent encore contacter le club et rejoindre la

dizaine de petits Roannais déjà inscrits.

La tradition du calendrier annuel de l'association perdurera : les licenciés passeront chez vous en cette fin d'année en maintenant bien sûr tous les gestes barrières nécessaires. Merci d'avance pour votre soutien.

Remerciements enfin pour les sponsors habituels et à la municipalité pour l'entretien des installations sportives.

EMERGENCE

Architectures

Laurent Sallard, Architecte DEA, Ingénieur ITA

8 Chemin du Terrou
15220 ROANNES ST MARY E-mail : emergence-architectures@laposte.net
Tél. 06 60 14 61 30 www.sallard-architecture.fr

Présidente : Véronique CUISINIER DELISLE

L'année 2020 reste pour l'association Familles Rurales une année presque blanche.

Aucune activité n'a pu être menée à son terme du fait du premier confinement (pas de chasse aux œufs ni de fête votive, vente de sapins en attente de décision préfectorale).

Seul le club de peinture a pu presque faire un trimestre complet en début d'année et reprendre tout le mois d'octobre. Cela a pu être possible grâce à l'implication de Cécile Prunet notre artiste peintre suivie de ses élèves fort motivés pour reprendre une nouvelle saison (voir encadré ci dessous).

Cette reprise s'est déroulée dans le cadre d'un protocole sanitaire précis et validé par la mairie et l'association : port du masque durant l'activité, achat de produits sanitaires, désinfection du matériel, responsable COVID, nettoyage des locaux, etc.



N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie vous aussi de vous lancer dans cet art sachant que tous les niveaux sont acceptés (contact sur le site internet de la mairie dans l'onglet Culture et Loisirs puis Associations).

L'association renouvelle pour 2021 son aide financière substantielle aux ados de Roannes qui souhaiteraient se former au BAF (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation).

Depuis début septembre nous avons décidé en accord avec l'association Détente et Loisirs de reprendre le cours de gym des enfants aux mêmes heures et jours et avec notre même intervenante Lucie. Le cours était censé reprendre mi novembre avec environ 8 enfants.

D'autre part Lucie est formée à la gym douce pour les seniors et nous souhaiterions proposer aussi ce cours. Alors si vous êtes déjà intéressés contactez nous pour que l'on dresse une liste.

De même nous avons recruté 2 bénévoles pour donner des cours de vannerie sur la commune.

Nous attendons vos candidatures pour organiser ces nouvelles activités quand la situation sanitaire sera moins contraignante, sous la forme d'un ou plusieurs cours sur chaque thème.

Voici nos projets pour l'année 2021 et plus.

Je souhaiterais remercier les membres du bureau et nos adhérents pour leur implication au sein de cette association.

Comme d'habitude nous lançons nous tous membres de cette association un appel pour recruter de nouveaux adhérents. Plus nous serons nombreux, plus nous parviendrons à faire mieux vivre culturellement et financièrement l'association.

Enfin nous remercions la municipalité pour son aide et son soutien financier, matériel et humain.



L'ATELIER D'EXPRESSION ARTISITIQUE

L'atelier d'expression artistique animé par Cécile Prunet a intégré l'association Familles Rurales depuis plusieurs années déjà. Il se déroule dans les locaux du centre de loisirs à Roannes St Mary.

Le mardi de 19 h à 20 h 30 les élèves de tout âge, choisissent une technique d'expression : le pastel, l'encre de chine, la peinture acrylique, la peinture à l'huile... sachant que Cécile ne nous a pas encore dévoilé toutes les cordes de son arc. Le travail peut être individuel, suivi ou libre selon les envies de chacun.

Malgré des conditions particulières les cours ont repris le mardi 6 octobre avec 7 personnes.

Il se déroule dans la simplicité et la bonne humeur ; le talent de Dali ou de Van Gogh, ce sera pour plus tard !!!!!

N'hésitez donc pas à venir rejoindre l'atelier ne serait-ce que pour une séance de découverte gratuite.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter Cécile Prunet au 06 59 15 74 34.



ACCA

Président : Jean-Paul MONDOR
Tél. 06 87 31 26 61

Vice-président : Lionel COMBE

Trésorier : Geoffrey GUIRBALDIE

Secrétaire : Philippe LAFON

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et conformément aux consignes de la préfecture du Cantal, il n'y a pas eu cette année de cérémonie du 11 novembre sur la commune de Roannes St Mary. Monsieur le Maire a simplement procédé à un dépôt de gerbe devant le monument aux morts.

MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries n'a pas eu lieu cette année pour plusieurs raisons : sécheresse, COVID. Quoi qu'il en soit nous remercions vivement toutes les personnes qui participent depuis de nombreuses années à l'embellissement de la commune pour leur propre plaisir et aussi celui des passants.

CCAS

Compte tenu du contexte sanitaire le repas festif n'a pas eu lieu. Les personnes de plus de 75 ans recevront un colis gourmand. Celles qui sont en maison de retraite ou hospitalisées se verront porter un ballotin de chocolats ou une plante.

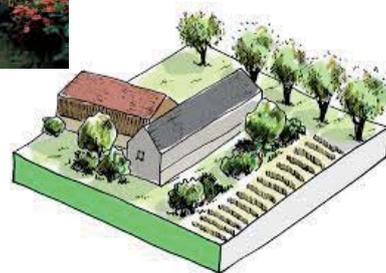
Le CCAS reste à l'écoute pour préserver le lien social de nos aînés et des familles. Il convient de nous signaler les difficultés rencontrées durant ce nouveau confinement, contacter le secrétariat de mairie au 04 71 62 80 30.

FERMES FLEURIES

Amis agriculteurs osez embellir, fleurir les abords de vos fermes en harmonie avec les bâtiments. Soyez inventifs, pourquoi ne pas se faire aider par des mains vertes ? Avec des arbustes vivaces, des fleurs, des plantes qui évoluent au fil des saisons et pour un prix modeste, cela ravira le regard des visiteurs quotidiens ou de passage. Et ils se diront : « à Roannes Saint Mary j'ai vu de belles choses ».



Si bon nombre de fermes étaient fleuries, pourquoi ne pas organiser un concours spécialement pour elles ?



Schmidt Aurillac

51 Avenue Charles de Gaulle
15 000 Aurillac

04 71 64 28 96

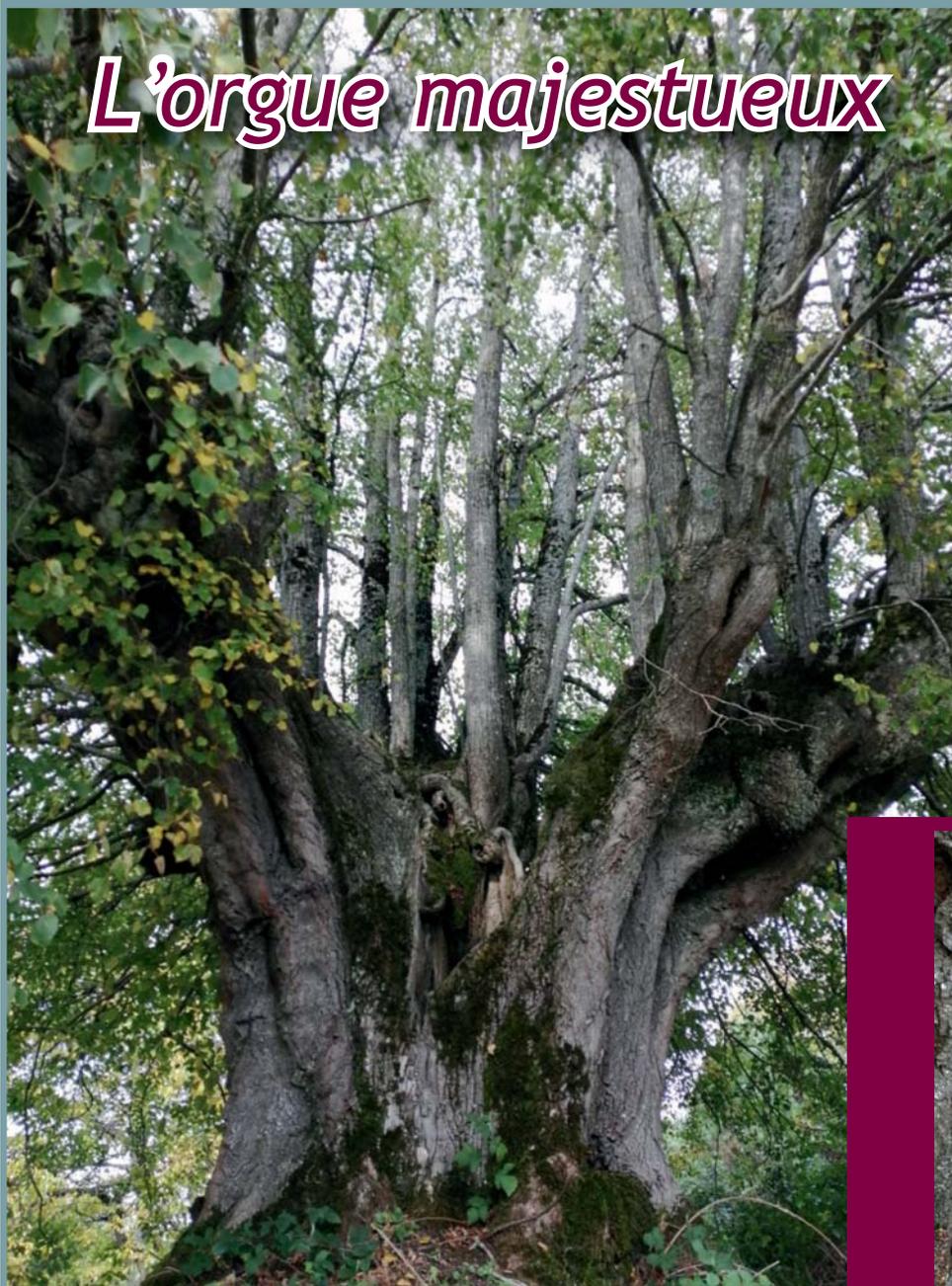


SCHMIDT
le sur-mesure n'est plus un luxe

1^{er}
fabricant
français

Avis de recherche

L'orgue majestueux



Qui est-ce et où vit-il ?

Nous vous proposons un petit jeu de découverte des plus beaux arbres de la commune, un par bulletin tout au long de ce mandat. Réponse à donner par écrit en mairie avec vos coordonnées, un gagnant sera récompensé chaque année lors des vœux du maire.

